

Arrêté

Générale

modern

## Arrêté n° 88-1121/PR/FIN FIN octroyant l'exonération des taxes et surtaxes d'importation sur un lot des denrées alimentaires diverses (don de l'organisation «Médecins du Monde» à la population victime de la sécheresse.

n° 88-1121/PR/FIN

Ministère  
Ministère des finances et de l'économie nationale

Date de publication  
16 octobre 1988

Numéro JO  
n° 21 du 15/11/1988

Date du numéro  
15 novembre 1988

### INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

### TEXTE INTÉGRAL

est exonéré des taxes et surtaxes d'importation un lot de denrées alimentaires diverses, (sucre, farine, légumes secs), d'un poids de 50 tonnes et d'une valeur de 2.400.000 FD offerts par l'organisation «Médecins du Monde» à la population victime de la sécheresse.